

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version mise à jour le 15/01/2024

Le French Training Center Paris (appelé après “FTC Paris” ou “le centre”) est un organisme de formation qui crée, organise et dispense des formations de français (FLE) en présentiel. Les informations légales sont indiquées dans les mentions légales du site ainsi que dans la facture d’inscription.

I - CONDITIONS GÉNÉRALES

Acceptation des conditions générales

Pour bénéficier de tous nos services, nous vous prions de vous conformer intégralement et sans exception aux conditions ci-dessous.

Domaine d’application

Les présentes dispositions contractuelles sont applicables aux produits et services facturés aux étudiants, quelle que soit leur localisation.

Modifications des CGV

FTC Paris se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment. En vous inscrivant, vous acceptez sans réserve les conditions générales de vente en vigueur.

Tarifications

Tous les montants indiqués dans les présentes CGV sont en euros TTC (20% de TVA).

Langue et Loi Applicables

La langue du contrat est la langue française. La loi applicable au contrat est la loi française.

II - INSCRIPTION

Conditions d'inscription

Pour vous inscrire au FTC Paris, il faut être âgé de 18 ans révolus.

Modalités d'inscription

Pour réserver votre formation, vous devez nous avoir soumis le formulaire d'inscription au minimum une semaine avant le début de votre formation si vous avez déjà un visa, au minimum 3 mois si vous devez demander un visa pour la première fois, depuis notre site web : ftc-paris.com ou sur place au : **45 rue Liancourt, 75014 Paris**.

Les frais d'inscription

Participer aux formations proposées par FTC Paris nécessite le règlement :

- de frais de dossier : couvrant les frais de traitement et d'émission des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'inscription. Ils s'appliquent à l'ensemble des formations suivies au FTC Paris. Ces frais sont payables une seule fois seulement. Dans le cadre d'une réinscription, ces frais ne s'appliquent donc pas. La carte d'étudiant est délivrée gratuitement pour toute inscription. Si vous souhaitez refaire votre carte (perte, vol), la nouvelle vous coûtera 5 euros.
- de frais de scolarité couvrant les cours, les ateliers, le tutorat (autoformation), les examens, les manuels & cahiers d'exercices ainsi que les sorties culturelles.

L'inscription est validée lorsque la totalité des frais de scolarité et de dossier sont réglés avant le début de la formation. L'absence de paiement de la commande vaut annulation de celle-ci (voir confirmation d'inscription).

Mode de paiement

Le paiement peut être effectué par :

- Par chèque à l'ordre de : **FTC Paris**
- Par carte bancaire sur place ou en ligne (via la plateforme de paiement sécurisée Stripe)

Le paiement doit être fait en euro quel que soit le mode de règlement choisi.

L'intégralité des frais bancaires sont à la charge du client.

Facturation

Réservation

Afin de valider votre réservation, vous devez payer un acompte de 40 % (hors demande de visa). À réception de votre inscription et de l'acompte, vous recevrez dans les 24 heures une confirmation de votre inscription par e-mail avec le récapitulatif de votre formation ainsi que la facture du solde.

Confirmation d'inscription

L'inscription est validée lorsque la totalité des frais de scolarité et de dossier sont réglés.

Le paiement final doit s'effectuer au plus tard une semaine avant le début de la formation (hors demande de visa). À réception du paiement du solde de la facture, vous recevrez une confirmation définitive d'inscription, votre facture ainsi qu'un certificat de scolarité pour une demande de visa.

FTC Paris se réserve le droit d'annuler votre inscription si le solde n'est pas réglé avant le début de votre formation. Vous serez alors remboursé de l'acompte, par virement bancaire, déduction faite de 10% et des frais bancaires. Les frais de dossier aussi resteront acquis à FTC Paris.

Test de positionnement

Le test de positionnement est obligatoire. Les étudiants débutants complets n'auront qu'un entretien oral sur place avant de s'inscrire directement au niveau A1.

Le rendez-vous en ligne est à prendre lors de la finalisation de l'inscription en ligne ou au centre. Un e-mail informant de la date, l'heure, le lieu ou la modalité sera envoyé en même temps que la confirmation de réception du formulaire d'inscription. Toute demande de modification devra être envoyée par e-mail à **contact@ftc.paris** au plus tard 24h avant le rendez-vous.

Si l'inscription a été faite hors de France, le test sera réalisé en ligne sur un outil de visioconférence. Si l'inscription a été faite en France, le test sera obligatoirement réalisé au centre.

Droit de rétractation

Vous disposez d'un droit de rétractation dans un délai de 10 jours ouvrés (hors jours fériés) à compter du jour où vous avez réservé votre inscription sans avoir à justifier de motif. Passé ce délai, vous renoncez à votre droit de rétractation. Les annulations doivent nous être adressées par e-mail à : **contact@ftc.paris**. L'annulation sera effective à la date de réception du courriel et l'acompte sera remboursé par virement bancaire sur un compte en banque français sous 30 jours.

III - DEMANDE DE VISA

Demande de visa pour entrer en France

Veillez à entamer les démarches de demande de visa suffisamment tôt (environ 3-4 mois à l'avance) pour être sûr de l'obtenir à temps (30 jours avant le début de la formation).

Vous déclarez être informé des conditions d'entrée en France et des délais d'obtention du visa avant d'entamer toute procédure d'inscription et de paiement. FTC Paris ne peut être tenu responsable des conditions et des éventuels changements concernant les formalités d'entrée en France. Nous vous enverrons votre certificat de scolarité par e-mail ainsi que votre confirmation d'inscription lorsque votre dossier d'inscription sera complet : formulaire d'inscription dûment rempli, paiement intégral de la formation (un paiement partiel ne nous permet pas d'émettre votre certificat de scolarité).

Obtention du visa

Vous vous engagez à informer FTC Paris dès que le visa a été accordé par les autorités françaises. Dès l'obtention du visa, vous devrez nous informer au moins 15 jours ouvrés à l'avance afin que nous puissions organiser votre arrivée.

Retard dans la procédure d'obtention de visa

Vous pouvez maintenir la date initiale de rentrée ou bien la modifier une fois sans frais et au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de votre formation.

Si votre demande de report intervient moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, des frais de report à hauteur de 50 euros seront facturés dès la 1ère demande.

Si le report est suivi d'une annulation pour refus de visa, FTC Paris remboursera la totalité du montant de l'inscription moins 80 euros de frais de dossier et des frais bancaires, sous 30 jours par virement bancaire sur un compte en banque français.

Une fois la date de début de la formation dépassée, il n'est plus possible de la modifier ou de la reporter et les semaines de la session en cours sont perdues.

Refus de visa

La formation sera annulée dès réception, par e-mail à **contact@ftc.paris** ou sur place, de la lettre de refus de l'Ambassade de France ainsi que de l'original du certificat de scolarité fourni par le FTC Paris. FTC Paris remboursera la totalité du montant de l'inscription moins 80 euros de frais de dossier et des frais bancaires sous 30 jours.

Vous devez nous informer du refus de visa au moins 15 jours ouvrés avant la date de début de votre formation. Dans le cas contraire, une pénalité de 10%, en plus des frais bancaires et de la conservation des frais de dossier, s'appliquera sur le montant total du remboursement.

IV - REPORT, ANNULATION, CHANGEMENT DE PROGRAMME

Conditions de report de l'inscription

L'inscription peut être différée pour un report maximum de 3 sessions (*Intense session*) sous réserve d'une demande par e-mail à : **contact@ftc.paris** au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de votre formation. Une attestation de rentrée décalée vous sera fournie (dans le cadre d'une demande de visa en cours). Il n'est pas possible de différer l'inscription pour l'offre Boost session.

Passé ce délai, des frais de report à hauteur de 50 euros seront facturés dès la 1ère demande.

Des frais de report supplémentaires seront facturés si vous demandez un autre report.

Une fois la session commencée, aucun report ne sera accepté sauf cas de force majeure.

En cas de force majeure nécessitant un départ anticipé (maladie grave, décès familial, accident avec blessure grave), les sessions non suivies pourront être reportées sur une période limitée à 6 mois après la date d'interruption des cours sous réserve de présentation des justificatifs.

La cession ou transmission de votre inscription pourra également se faire, sous conditions, à un autre étudiant. Celle-ci ne pourra pas entrer dans le cadre de vos démarches d'obtention de visa ou de renouvellement de votre titre de séjour.

Tout cours reporté est non remboursable (hors report pour demande de visa).

Conditions d'annulation de l'inscription

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite par e-mail à : **contact@ftc.paris** ou par courrier remis sur place. On parle d'annulation lorsque le délai de 14 jours de rétractation est dépassé.

Avant le début de la session

Frais d'annulation (hors demande de visa) :

- Frais de dossier ne sont pas remboursables (80 euros),

et

- 30% du montant total (des frais d'inscription versés à date) retenu si annulation 30 jours ou plus avant le début de la session,
- ou 50% du montant total (des frais d'inscription versés à date) retenu si annulation 16 à 29 jours avant le début de la session,
- ou 75% du montant total (des frais d'inscription versés à date) retenu si annulation 4 à 15 jours avant le début de la session,
- ou 100% du montant total (des frais d'inscription versés) pour une annulation 3 jours avant le début de la session ou après.

Les remboursements seront effectués uniquement par virement bancaire sur un compte en banque français. Si le remboursement doit se faire sur un compte à l'étranger, les frais bancaires seront à la charge de l'étudiant. Une déduction sera donc faite.

En cas de force majeure, nos conditions de report sont applicables.

Après le début de la session

En cas d'absence à un ou plusieurs cours sans justification une fois la session commencée ou en cas d'abandon, aucun remboursement ne pourra être accepté pour quelque raison que ce soit.

En cas de force majeure, nos conditions de report sont applicables.

Conditions d'annulation à l'initiative de FTC Paris

FTC Paris se réserve le droit d'annuler votre inscription si le solde n'est pas réglé avant le début de votre formation. Vous serez alors remboursé de l'acompte par virement, déduction faite de 10% et des frais bancaires. Les frais de dossier resteront acquis à FTC Paris.

En cas d'annulation pure et simple d'une session ou d'un cours à l'initiative du FTC Paris (notamment par manque d'étudiants), un report à une date ultérieure dans les dates de session vous sera proposé. En cas de désaccord, les frais de scolarité correspondants vous seront remboursés au prorata horaire (les frais de dossier sont acquis).

Pendant les jours fériés, les cours ne sont ni remboursés, ni rattrapés.

Dans tous les cas, l'annulation ou le report des prestations ne peuvent donner lieu au versement par le FTC Paris de dommages et intérêts, à quelque titre que ce soit.

Changement de programme

À l'initiative de l'étudiant

Si vous souhaitez modifier les détails de votre réservation (exemple : horaires, niveau, etc.), faites votre demande par e-mail à : contact@ftc.paris ou sur place à l'école. Nous examinerons votre demande et, si la modification est possible, nous l'effectuerons. Autrement, cela donnera lieu à un crédit (voir nos conditions de report) d'une validité de six mois.

Une seconde demande ou une demande envoyée 2 semaines avant le début de la session au plus tard, ou une fois que la session a commencé, nous appliquerons des frais de modification de 50 euros si la modification est possible.

À l'initiative de FTC Paris

FTC Paris se réserve également le droit de modifier, en cas de nécessité, les horaires de la formation, en fonction du niveau de l'étudiant et des places disponibles, sous réserve d'en informer préalablement l'étudiant au plus tard 48 heures avant le changement.

FTC Paris se réserve également le droit de modifier, en cas de nécessité, le calendrier des sessions, le contenu des différentes formations, sous réserve d'en informer préalablement l'étudiant au plus tard 48 heures avant le changement.

FTC Paris se réserve le droit de modifier, en cas de nécessité, par exemple pour des raisons sanitaires, la modalité des cours (présentielle, hybride ou distancielle), avant ou pendant une session de cours, sous réserve d'en informer préalablement l'étudiant au plus tard 48 heures avant le changement.

V - SCOLARITÉ

Absence et assiduité de l'étudiant

En cas d'absence de courte ou de longue durée, vous devrez nous prévenir par e-mail : **contact@ftc.paris** et/ou prévenir votre formateur. Pour chaque absence, vous devrez nous transmettre un justificatif.

Aucun motif d'absence ne donne lieu à un rattrapage, remboursement ou report.

Aucune attestation d'assiduité ne pourra être délivrée en cas d'absences répétées au cours d'une session.

Absence du formateur

En cas d'absence ponctuelle d'un formateur, le cours ne sera ni reporté, ni remboursé. Une proposition de modalité de rattrapage vous sera faite par e-mail.

Fermeture

Le centre est fermé pendant le mois d'août, les deux dernières semaines de décembre ainsi qu'à d'autres moments de l'année . Le calendrier est consultable sur notre site internet : **ftc-paris.com**

Pendant les jours fériés, les cours ne sont ni remboursés, ni rattrapés.

Exclusion

En cas de manquement par l'étudiant au règlement intérieur de Campus 14 et de FTC Paris consultable sur notre site internet : **ftc-paris.com**, nous nous réservons le droit d'interrompre sans préavis la formation de l'étudiant fautif, sans remboursement.

VI - VIE EN FRANCE

Assurance

L'étudiant

L'adhésion à une assurance maladie, accident et responsabilité civile pour vous protéger notamment en cas d'accidents ou de dommages causés à un tiers pendant votre séjour, est obligatoire. Ce document pourra être demandé dès l'arrivée.

FTC Paris ne peut être tenu responsable du vol, de la détérioration ou de la perte des effets personnels des étudiants au sein du centre de formation.

FTC Paris

FTC Paris a souscrit une police d'assurance pour protéger les biens et les individus dans leurs locaux et lors des sorties pédagogiques.

Sécurité Sociale

Tout étudiant inscrit pour une durée supérieure à trois mois et âgé de moins de vingt-huit ans doit s'assurer qu'il est couvert par la Sécurité Sociale étudiante.

Santé

FTC Paris se réserve le droit de refuser l'accès aux cours à tout étudiant souffrant de pathologies physiques ou mentales qui n'auraient pas été signalées lors de son inscription, ou qui nous informerait après son arrivée d'une pathologie pouvant mettre en danger les étudiants et le personnel du centre.

VII - EXONERATION DE RESPONSABILITE ET FORCE MAJEURE

La responsabilité du FTC Paris ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution du contrat due, soit au fait de l'étudiant, soit au fait insurmontable et imprévisible d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

VIII - VOS DROITS

Droit à l'image

Au cours de votre formation, nous pouvons être amenés à prendre des photos ou des vidéos pendant les cours, les activités culturelles pour promouvoir FTC Paris (brochure, ses réseaux sociaux, son site Internet), sauf avis contraire de l'étudiant(e). Ce formulaire vous sera remis au plus tard lors de la remise des documents administratifs. Il devra être signé, peu importe votre décision.

L'acceptation de nos conditions générales lors de l'inscription implique l'acceptation de l'utilisation de ces photos et vidéos sur nos supports de communication, sans limite de temps.

Avis de confidentialité – RGPD

Toutes les données nécessaires fournies lors de votre inscription sont collectées et traitées afin de vous fournir le meilleur service possible. Ces données sont destinées à un usage interne uniquement. La loi française sur la protection des données vous donne un droit d'accès et de modification de vos coordonnées. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez nous contacter à l'adresse électronique suivante : **contact@ftc.paris**

Réclamations & litiges

FTC Paris étudiera avec la plus grande attention toute réclamation. Celle-ci doit être faite par écrit sur place ou mail à : **contact@ftc.paris**

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent.